

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 05/08/2026 - 15064 - 2019 B 02813 - 851 186 312 - 0 130 FF'



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES VAL-D'OISE EST
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
131 RUE D ERMONT
95328 ST LEU LA FORET CEDEX
01 76 29 72 39
SIE.VAL-DOISE-EST@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR

M DIRAK ARMAND, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS 0 130 F'F', SIREN 851 186 312.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ
Informations sur le document signé Procédure : Déclaration de IS - Résultats Formulaire principal : 2065 Annexes jointes : 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E Période déclarée : 01/01/2025 au 31/12/2025 Date limite de dépôt : 20/05/2026 Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2026172-0000000203022946 Date de dépôt : 21 juin 2026 à 17:31:17 (heure de Paris) Désignation du soumissionnaire : SAS 0 130 F'F' Identifiant du soumissionnaire : 851 186 312 Désignation du signataire : DIRAK ARMAND
Signature de l'administration Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production (certificat n° 3294707197297601309088879309) Signature numérique : ncixU3kcKXmr6GWIkewD9gzjyQNIExvka1Ccn1kU+8J6Yg9b05b0ApjmMQewISo knCblopFI4gUhSp79qQUcbiZ0vuqAfI8wSB+BwhNXwaNSvmlwXtGHpFskiuGw3lH 9GVlWmIaGBtci31fUvunpFdFJQSzudZGwawyww8N2jA3yBI4UDe97DQs5w6D3Too rqC0qsY8NueU/3gX3jnUVjyv32Q5r1ZFrlOvyQWEpyka6/heqEWleABYVmk6qgnm s/TvHrjKA+YJBw0q6cd1OyUqHgsMv4U3UkXXSC2iI64Gc+Y2vYL/UvB2bMXWHGUa ZWcfvmt/UzWaOAQ5RFcOA==

Confirmer
à la Direction
le 30/06/2026
HKT



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M DIRAK ARMAND	Pour le compte de :
A COMPLETER	SAS 0 130 F F'
A COMPLETER	2 SQUARE DES COTEAUX
	95130 FRANCONVILLE LA GARENNE
N° d'adhérent : 20201950017070	N° SIREN : 851 186 312
	Régime d'imposition : RSI
	Période déclarée : Année 2025
	Date limite de dépôt : 20/05/2026

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable au 31/12/2025)
Annexe N° 2033-A (applicable au 31/12/2025)
Annexe N° 2033-B (applicable au 31/12/2025)
Annexe N° 2033-C (applicable au 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable au 31/12/2025)
Annexe N° 2033-E (applicable au 31/12/2025)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable au 31/12/2025)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie 2 SQUARE DES COTTEAUX

Code postal 95130

Ville FRANCONVILLE

Pays FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

SALON DE COIFFURE

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

SAGE



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Autres	274 175	30 947	243 228
TOTAL I (5)	274 175	30 947	243 228
2 - Actif circulant			
Créances autres (3)	1 150		1 150
Charges constatées d'avance	1 654		1 654
Disponibilités	3		3
TOTAL II	2 807		2 807
TOTAL GENERAL (I + II)	276 982	30 947	246 035

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	2 000
Réserve légale	200
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	11 344
Report à nouveau	3 449
TOTAL I	16 993
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	144
Fournisseurs et comptes rattachés	35 121
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	9 110
Comptes courants d'associés	184 667
TOTAL III	229 042
TOTAL GENERAL (I + II + III)	246 035



Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	71 953
Autres produits			28 831
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			100 784
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			541
Autres charges externes			21 733
Impôts, taxes et versements assimilés			886
Rémunérations du personnel			55 459
Cotisations sociales			2 253
Dotations aux amortissements			16 463
Total des charges d'exploitation (II)			97 335
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			3 449
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			3 449

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	3 449	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	3 449	
Déficits antérieurs reportables	13 393	dont imputés sur le résultat 3 449
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	0	



Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements et aménagements divers	164 633			164 633	
Autres immobilisations corporelles	81 200	28 312		109 512	
TOTAL rubrique I	245 833	28 312		274 145	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	14 484	16 463		30 947
TOTAL rubrique II	14 484	16 463		30 947



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable au 31/12/2025)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	13 393
Déficits imputés	3 449
Déficits reportables	9 944
TOTAL des déficits restant à reporter	9 944

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	14 391
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	6 623

SASU 0 130 F'F'
AU CAPITAL DE 2000.00 EUROS
2 SQUARE DES COTTEAUX
95 130 FRANCONVILLE LA GARENNE
SIRET : 851 186 312 00019 APE 9 602 A

RAPPORT DE GERANCE

EXERCICE 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légale, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 12 2025**. Ainsi que sur les comptes annuels du dit exercice à votre approbation.

Pour votre information, nous avons tenu à votre disposition tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Les comptes annuels et l'annexe au bilan **2025**.
- Le texte des résolutions que nous proposons à votre vote.

Les comptes annuels que nous vous soumettons ont été établis selon les méthodes d'évaluation que le plan comptable prescrit.

Après constitution des amortissements selon les taux admis fiscalement, et en outre, après constitution des provisions qui nous ont paru nécessaires pour faire face à des pertes et charges probables, ces comptes annuels font apparaître, pour l'exercice écoulé un bénéfice de : **3448.61 €** au sujet duquel nous vous ferons ci-après, une proposition d'affectation conforme aux stipulations de nos statuts. 3822.

En définitive, l'exercice se solde par un bénéfice de **3448.61 €** que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- au report à nouveau	3 448.61 €
TOTAL :	3 448.61 €

Il est ici précisé qu'aucune distribution n'a été effectuée au cours des exercices précédents.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir voter les résolutions proposées à vos suffrages.

Le Président.



SASU 0 130 F'F'

Société à actions simplifiées unipersonnelle

AU CAPITAL DE 2000.00 EUROS

2 SQUARE DES COTTEAUX

95 130 FRANCONVILLE LA GARENNE

SIRET : 851 189 312 00019 APE 9602 A

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

=====

DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six à 18 h, les associés de la société « **0 130 F'F'** » s'est réuni en assemblée générale ordinaire sur convocations faites conformément aux dispositions des statuts.

Etaient présents :

Monsieur DURAK ARMAND
Propriétaire de

200 ACTIONS

=====

Soit un total de

200 ACTIONS

L'assemblée est présidée par **Monsieur DURAK ARMAND**, gérant le président constate que les associés présents ou représentés possédant la majorité des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes dispositions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les récépissés des lettres de convocations
- Le rapport de gestion de gérant
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée
- Les pièces statuant sur les comptes de l'exercice, l'inventaire le bilan, le compte de Résultat et l'annexe.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice **2025**.
- Approbation de ces comptes et rapports
- Affectation des résultats de l'exercice **2025**.

Lecture est donnée du rapport du gérant.

La discussion est ouverte.

Diverses observations sont présentées :

Personne ne demandant plus la parole, le président mets successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :